

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=204



Formations obligatoires hors temps scolaire ? Le rectorat refuse d'annuler sa formation

- Actualités - Le SNFOLC dans l'académie de Dijon -



Date de mise en ligne : lundi 2 octobre 2023

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Formations obligatoires hors temps scolaire ? Le rectorat refuse d'annuler sa formation !

Nous avons été **alertés** par des enseignants d'anglais en collège qui ont reçu une **convocation avec ordre de mission** pour suivre une formation en classe virtuelle le mardi 3 octobre de 17h à 18h30.

Une formation obligatoire, hors temps scolaire et en visio : difficile d'être plus éloigné des revendications des personnels, dont les préférences vont plutôt aux formations volontaires, sur temps scolaire et en présentiel !

Nous avons aussitôt écrit au Rectorat pour dénoncer cette situation. Nous avons demandé pourquoi aucune indication de rémunération n'était donnée sur la convocation. Nous avons revendiqué soit de **remplacer la formation par une simple lettre de cadrage** (ce que le sujet de la formation semble permettre au vu de son intitulé), soit de **déplacer la formation concernée sur les horaires ordinaires** où se déroulent des cours en collège, et de n'en imposer le suivi à aucun des collègues qui ne souhaitent pas y assister.

Vous pouvez lire [notre lettre dans son intégralité](http://snfolcdijon.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png) et **en parler à vos collègues**.
<http://snfolcdijon.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

La réponse nous est parvenue aujourd'hui : la formation est maintenue. Malgré toutes les difficultés que nous avons pointées, **le Rectorat a refusé d'annuler ou aménager cette formation**, et nous a même prévenus qu'un véritable changement de paradigme s'annonce sur la question de la formation, articulée avec le problème du remplacement courte durée. Le gouvernement accentue la pression pour sortir le plus possible de formations du temps scolaire ; **le rectorat invite les organisations syndicales à une concertation sur les modalités, mais il refusera de discuter le principe.**

Pour FO c'est clair :

Les formations hors temps scolaire, c'est NON !!!!

Mardi 4 Octobre, des centaines de profs d'anglais de collège se sont donc connectés. Ils n'attendaient pas grand-chose de cette réunion... **mais ils ont été scandalisés quand même sur le fond comme sur la forme !**

Vous pouvez lire ici le [compte-rendu de cette formation inacceptable](http://snfolcdijon.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png).
<http://snfolcdijon.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

Avec les collègues, le SNFOLC revendique :

[-] Pas de formation obligatoire sur public désigné : le volontariat doit être la règle pour se former !

[-] Pas de formation hors temps scolaire : les enseignants se forment pour leurs élèves, ils n'ont pas à subir pour

cela un alourdissement de leur charge de travail.

[-] Pas d'obligation à promouvoir une évaluation dans des formes que l'enseignant n'a pas lui-même choisies
en fonction de ses classes : respect de la liberté pédagogique !

Le **SNFOLC** portera ces revendications dans toutes les instances où il a des élus. [Contactez-nous](#) pour organiser une réunion revendicative sur ce sujet, ou pour faire une HIS dans votre établissement.